

Le secrétaire d'État au Numérique annonce le lancement d'un plan de formation visant 1,5 million de personnes

David Garcia, 14 septembre 2018

« *État, collectivités territoriales, associations, acteurs de la médiation numérique et du travail social, administrations et entreprises, tous se sont mobilisés pour faire de cette rentrée 2018 celle de la mobilisation générale contre l'illectronisme* », a annoncé le secrétaire d'État au Numérique, Mounir Mahjoubi, jeudi 13 septembre à Nantes.

Le secrétaire d'État au Numérique a pris un engagement au nom du gouvernement : « *Ensemble, l'État, les collectivités territoriales, les opérateurs sociaux et les entreprises s'engagent pour une action structurante. Un amorçage de l'État appelant un co-financement, à hauteur de 75 à 100 millions d'euros par an, permettra d'accompagner et de former 1,5 million de personnes au numérique* ».

Pass numériques

Ces moyens garantiront le financement des pass numériques, synonymes de formations d'une durée comprise entre 10 et 20 heures. 5 à 10 ateliers leur permettront de devenir autonomes pour créer leurs identifiants et boîte courriel, accéder à leurs droits, faire des démarches ou des recherches d'emploi... « *Le pass numérique permet de financer les activités de médiation numérique labellisées sur la base d'une démarche qualité. L'État mobilise 10 millions d'euros pour co-financer la montée en compétences numériques via la mise à disposition de pass numériques auprès des publics prioritaires car les plus éloignés du numérique* », précise le secrétariat d'État au Numérique.

Le gouvernement soutient la co-production par la coopérative La MedNum et le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) d'un MOOC (cours massifs et gratuits en ligne) sur les enjeux et bonnes pratiques de la médiation numérique, au service de la transition numérique des territoires. Le tout à destination des agents des collectivités territoriales.

MOOC

« *Ce MOOC, accessible à tous et toutes fin 2018, a pour objectif de fournir un premier niveau de compréhension sur les enjeux et les leviers à disposition des acteurs publics dans les territoires* », complète le secrétariat d'État au Numérique.

Des volontaires en services civiques sont identifiés comme des acteurs oeuvrant pour l'inclusion numérique. Une convention sera signée entre l'Agence du service civique et le secrétariat d'État au Numérique pour engager la structuration d'une offre de formation pour ces volontaires sur les thématiques d'inclusion et de médiation numériques.

Pix

Service public en ligne- dans le cadre du Plan d'investissement dans les compétences – Pix aura pour rôle de mesurer et de développer l'acquisition de compétences numériques, en stimulant notamment l'envie de progresser dans la connaissance.

Cette jeune pousse d'État et la mission société numérique « *vont expérimenter un parcours pour évaluer les compétences de base au numérique et ainsi permettre aux professionnels (intervenants sociaux, médiateurs numériques etc.) de mieux connaître et accompagner les personnes en difficulté* », souligne le

gouvernement. Cet outil poursuit deux objectifs. D'une part, permettre aux professionnels de la médiation numérique d'adapter leur accompagnement et éventuellement orienter la personne vers une structure d'accompagnement, ou lui remettre un pass numérique lui donnant accès à une formation. D'autre part, permettre aux personnes de mesurer et développer leur capacité à s'approprier les outils numériques et les compétences clés pour prendre en main les services en ligne. Et ce selon un référentiel construit avec les parties prenantes de la stratégie nationale pour un numérique inclusif.

Expérimentation

Une fois passée la phase d'expérimentation, ce service sera proposé à tous les professionnels intéressés au début de l'année 2019.

Ce plan s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale pour un numérique inclusif (voir le rapport de la mission société numérique en pièce jointe).

Documents joints

- [Rapport et recommandations- Stratégie nationale pour un numérique inclusif \(PDF - 6.8 Mo\)](#)